Pour répondre à Me Aline BONARD qui continue à faire référence aux pièces produites par le CREDIT SUISSE SA, le Task Force a été suggéré par le directeur de la banque centrale d'Angleterre juste avant la COP21 et a été structuré quelques mois après. Le président de ce Task Force est Mike Bloomberg (créateur de la plus grande plateforme de trading, incontournable sur les marchés financiers). Le peu de recommandations de cette Task Force n'est même pas respecté. Il n'y rien qui incite les banques à respecter ces recommandations puisque ce Task Force est basé sur le volontarisme. La seule chose que les banques sont obligées de divulguer est la métrique des GES. Si vous me permettez, j'aimerais lire un extrait du rapport du Task Force (disponible sur internet). Même ce Task Froce, basé sur le volontariat, incite les institutions financières à divulguer leur empreinte carbone admettent qu'elles en sont incapables en 2019, deux ans après, et qu'elles sont incapables de respecter l'Accord de Paris. Nous n'atteindrons même pas le pic d'émissions de GES en 2030, alors que 2020 doit être l'année de la décroissance. Ce sont des belles paroles sans aucune répercussion concrètes. Dans les rapports d'HSBC, et je pense que CREDIT SUISSE SA a les mêmes, un sondage montre que ce qui intéresse les financiers dans le financement durable ce sont les retours sur investissement et les raisons fiscales.

A part ce genre d'action de désobéissance civile, je ne vois aucune autre solution. L'effondrement est quasi certain. Les chefs d'Etat sont au courant, ils s'adaptent en circonstance mais en « bunkerisant » leur domaine et non en agissant en profondeur dans les investissements. C'est un domaine existentiel, très profond qui n'est pas uniquement sur le dos des banques mais en grande partie.

Pour répondre à Me Christian BETTEX, je pense que ce genre d'action de désobéissance civile peut avoir un impact sur la décision mais quel impact... Je pense que ça peut avoir un impact ; cela pourrait être de se dire que plus personne n'est dupe, idée sur laquelle ils en ont longtemps joué. Aujourd'hui tout se sait. Je pense qu'elles sont au pied du mur. La seule manière dont une banque puisse infléchir positivement sa politique est un auto-démantèlement. Ces banques sont nées avec la révolution industrielle, elles n'ont plus d'avenir ni de sens dans un monde sans carbone. Même les plus diplômés des employés de banque sont loin d'avoir compris les enjeux. Au moins, ces actions ont un aspect éducatif. Même le top management de HSBC, directeur mondial de la gestion des risques, n'a pas les ordres de grandeur des enjeux en tête. Il sait qu'on en parle mais ça s'arrête là. De

JD

lui-même, il ne poussera pas sa réflexion, les conséquences sur son confort de vie, son impact social. J'espère que ce genre d'action leur fera se dire qu'ils n'ont plus nulle part où se cacher. Ensuite les universités devront aussi faire leur part mais aujourd'hui les programmes d'université sont complètement biaisés... déconnectés de toute réalité physique. Les banques prennent les meilleurs. Les banques devraient suggérer aux futurs entrants, même si de moins en moins de personnes veulent entrer, d'adapter leur programme : on n'attend plus de vous de résoudre des équations financières déconnectées, mais que vous connaissiez d'autres manières de financer, l'ordre de grandeur des énergies fossiles, etc. Cela suggérerait aux programmes universitaires de changer de braquet et des banques de comprendre ce changement total de braquet.

J'ai lu comme tout le monde que CREDIT SUISSE SA s'est retiré d'investissement de nouvelles centrales à charbon le 11 décembre 2019. Dans le même article, on apprenait aussi que les grands groupes financiers ont investi à hauteur de 745 milliards de dollars dans des projets à charbon ces trois dernières années. Ce sont des ordres de grandeur que l'on ne comprend même pas, personne n'est censé comprendre. Ils ne financent peut-être plus de nouvelles centrales à charbon mais ils financent toujours l'entretien des anciennes.

Etant pragmatique, empiriquement je remarque que les gendarmes boursiers, que ce soit pour l'évasion fiscale, panama papers, ... on sait que des institutions financières sont présentes à chaque étape, notamment le terrorisme, empiriquement ces institutions n'ont jamais à être inquiété à la hauteur des crimes commis. La crise de 2008 a prouvé aussi qu'il y avait une forme d'impunité. Il faut des moyens exceptionnels que les banques ont et que les gendarmes boursiers n'ont pas. Pour le moment je ne vois pas de nouvel arsenal juridique qui pourrait les obliger à respecter l'Accord de Paris. Il n'en existe pas pour le moment mais s'il y en avait, les contraintes derrières seraient ridicules par rapport aux montants qu'elles pourraient percevoir. Le consommateur est informé ; il y a différentes échelles d'information. Ces personnes sont tout autant informés les uns que les autres sauf que certains consommateurs informés iront plus loin que trier ses déchets ou réduire sa consommation de viande et iront jusqu'à la désobéissance civile mais je ne vois pas ces banques changer par des réglementations juridiques.

Pour répondre à Me Charles MUNOZ, je suis plutôt d'accord avec Nicolas Hulot qui prédit une crise financière majeure d'ici 2025. Gaël Giraud évoque même plusieurs

JD

foyers de crise systémiques et imminents pour l'année à venir. Cependant, il faut se méfier des prédictions. Evidemment si elles n'arrivent pas la personne est décrédibilisée. L'effondrement a déjà commencé dans un certain sens, l'effondrement des espèces a déjà commencé. La finance, elle, est en perpétuelle crise en quelque sorte. C'est un système qui doit continuer à croire continuellement pour ne pas tomber. Evidemment si on galère à trouver le nouvel emprunteur, on ne peut plus rembourser ceux d'avant et tout explose. C'est une pyramide de Ponzi planétaire pour reprendre Gaël Giraud.

Pour répondre à Me Raphaël MAHAÏM, qui me demande ce que signifie « financer *spécifiquement* les nouvelles centrales à charbon ». Je trouve ce terme risible ; si demain ils sont attrapés pour avoir financé une centrale à charbon non spécifique ils diront que ce n'est pas ce qu'ils voulaient. C'est comme si un alcoolique augmentait tous les jours sa dose de vodka promettait de ne plus ajouter de whisky dans son verre.

Pour répondre à Me Marie-Pomme MOINAT, j'ai démissionné par rapport à la passivité de mon employeur. Je connais les mouvements de désobéissance civile, notamment XR, qui a mis la pression sur la Grande Bretagne pour déclarer l'urgence climatique. En tant qu'employé d'HSBC je n'ai eu aucune information sur le sujet, alors que des comités de groupe de travail poussaient pour que les employés aient des formations. HSBC bafouait l'état d'urgence de son pays et les recommandations de son institution de surveillance. Voir qu'il y avait un monde entre ce que font les grandes banques et l'ampleur de la crise et ce qu'elles devaient faire. Mon chef direct, qui était docteur en physique, n'avait pas l'air plus préoccupé de ça et ne pas saisir les enjeux, ce qui m'a conforté dans ma décision de démissionner.

J'ai essayé en vain en interne de changer les choses. J'ai pris beaucoup d'heures sur mon temps libre pour regarder les rapports de finance durable, etc. En plus d'avoir fait ça de moi-même, j'ai essayé d'en parler à mes supérieurs. Ils se croient impuissants individuellement, mais la banque HSBC elle-même est surpuissante.

Pour répondre à Me Laïla BATOU, la solution politique aurait dû être amenée il y a 50 ans. On le sait depuis les années 70 ; il y a eu des rapports, de la désobéissance civile. Cela a mené à la situation actuelle. Personnellement, je ne mets presque aucun espoir dans les pouvoirs publics et les politiques. La démocratie est aussi à remettre en jeu, la France en est un bon exemple. Il y a des intérêts économiques, financiers très forts. Je crois vraiment que la société civile peut se réapproprier ce

JD

problème, ça nous concerne tous. Le faisceau d'intérêts économiques empêche les Etats d'agir car ça serait s'automutiler.

Quand je parle de bunkerisation, je fais référence à Trump qui commence à adapter ses terrains de golf à la montée des eaux. Il est tout à fait au courant. Je voulais dire qu'il y a un jeu politique autour du climatosceptiscime. De là à dire que les Etats accélèrent le problème, on ne peut mettre tous les Etats sur le même plan.

Pour répondre à Me Irène WETTSTEIN MARTIN, je partage le fait que le CREDIT SUISSE SA se sent intouchable. Je pense que c'est un constat objectif et absolu même si je n'ai pas de preuve palpable. Ils n'ont en général pas à s'inquiéter en général des recours contre eux. Il y a une forme d'impunité.

Pour vous répondre, M. le Président, je sais pour avoir postulé tant à CREDIT SUISSE SA qu'UBS, cette dernière a beaucoup moins de capacité de trading haute fréquence. CREDIT SUISSE SA a même une entité (SMG puis Cube, si je ne m'abuse) à Londres et Paris. Je pense que potentiellement ils ont plus de poids sur la place financière internationale grâce à ça et c'est peut-être pour cela que les militants s'en prennent à cette banque-là.»

Lu et approuvé

Jérémy DESIR

JD

L'audition terminée, le témoin se retire.

Le président interroge la prévenue qui est entendue dans ses explications. Elle déclare ce qui suit :

« Je confirme intégralement mes déclarations faites lors de mon audition devant le Ministère public en cours d'instruction. Etant physicienne, j'ai passé 6 ans à l'Université de Oxford. Je comprends bien l'urgence et l'ampleur de la crise. J'aimerais relever que l'on a entendu qu'avec les points de basculement, le réchauffement climatique pourrait s'emballer tout seul. Donc pour notre vie, il faut rester dans la zone de sécurité et ne pas dépasser ces points. Il faut suivre l'Accord de Paris, ce que l'on ne fait pas aujourd'hui. Si on regarde les trajectoires du rapport du GIEC, il faut baisser les émissions GES tellement rapidement que c'est évident qu'on ne peut pas se permettre d'investir dans aucun projet d'énergie fossile nouveau. Pour moi, sur ce plan c'est absolument clair que ce que fait CREDIT SUISSE SA est immoral ; l'illégalité est une autre question. S'ils investissent encore dans ce type d'énergie il faut être conscient que cela tuera des gens. Moi et les autres activistes avons déjà essayé tous les autres moyens légaux. La loi n'est pas adaptée alors que l'on sait depuis 30 ans où on va. Comment se fait-il que CREDIT SUISSE SA peut détruire notre futur sans être puni pour cela alors que nous ne pouvons même pas défendre notre cause ? Vu leurs dépenses énormes pour le lobbysme politique, les moyens ne sont pas adaptés donc on a choisi la désobéissance civile pour lancer l'alerte.

Pour répondre à Me Youri WIDMER, lors de l'action du 22 novembre 2018, j'avais pour rôle d'intervenir afin de calmer les personnes présentes qui deviennent agressives et de désescalade toute situation de violence. On explique alors ce qu'il se passe et on reste complètement non violent. Cela peut également inclure des discussions avec la police. C'est en raison de ce rôle, que je me suis conformée aux instructions des agents de police, notre rôle n'est pas de faire de la désobéissance civile.

Concernant ma situation personnelle, je suis actuellement réceptionniste à temps partiel. Je ne travaille plus dans mon domaine de prédilection, principalement car j'ai compris que je ne pouvais pas agir pour la crise climatique. Je n'avais plus l'énergie de travailler à 100 %, notamment pour des effets d'une dépression climatique. Je travaille chez à 40 %. J'ai un salaire d'environ CHF 1'900.- brut. Je suis mariée, je n'ai pas d'enfants. »

Le président interroge la prévenue qui est entendue dans ses explications. Elle déclare ce qui suit :

« Je confirme intégralement mes déclarations faites lors de mon audition devant le Ministère public en cours d'instruction. Les trois témoignages du jour montrent le caractère obsolète du droit au vu de l'urgence de la situation. Je pense que notre procès a une ampleur au-delà des reproches qui nous sont faits. Cela va au-delà de l'occupation d'un bâtiment. Il y a une disproportionnalité entre l'impact et les bénéfices que les entreprises telles que CREDIT SUISSE SA se font et les pénalités que l'on a aujourd'hui.

Pour répondre à Me Mireille LOROCH, le 22 novembre 2018, mon rôle consistait à rassurer les employés de CREDIT SUISSE SA en insistant sur le caractère pacifique de notre action et de parler avec la police pour éviter les tensions, de faire en sorte qu'entre les activistes et la police cela se passe bien.

Dans mon audition je parle d'« obligation morale ». Il y a un caractère éthique et il y a une responsabilité. Ma responsabilité est envers mes camarades et le futur, je n'arrive pas à assumer une passivité face aux connaissances que j'ai de l'état de la situation et je ne peux assumer n'avoir rien fait en sachant ce qui se passait.

Je suis étudiante [illegible]

Lu et approuvé

Le président interroge la prévenue qui est entendue dans ses explications. Elle déclare ce qui suit :

« Je confirme intégralement mes déclarations faites lors de mon audition devant le Ministère public en cours d'instruction. Pour moi, ce qui est très important est que l'on ne nie pas nos actes au sein du CREDIT SUISSE SA mais qu'ils s'inscrivent dans un contexte bien plus global. Les témoignages peuvent être durs à entendre mais moi ce sont des choses que j'entends tous les jours dans le cadre de mon Bachelor en environnement. Je considère qu'en ayant toutes ces informations nous avons le devoir citoyen d'agir. Je pense que ce qu'on fait est aussi un engagement politique ; juste parce que ça ne passe pas par les voies institutionnelles, cela ne rend pas cette action moins légitime ou nécessaire. En plus de cela, j'ai un sentiment de malaise, d'impuissance et de rage de voir CREDIT SUISSE SA continuer à agir complètement impunément, voire avec le soutien du gouvernement. En sachant ce que je sais aujourd'hui et en n'agissant pas, je me rendrais complice du CREDIT SUISSE SA. J'ai l'impression que c'est la première fois qu'on est dans un dialogue avec le CREDIT SUISSE SA, même s'il n'est pas là aujourd'hui. Cela montre bien leur inquiétude sur ces questions... Le fait que le CREDIT SUISSE SA ne soit pas ici aujourd'hui est très décevant mais je ne suis pas surprise par cela. Des lettres ont été envoyées CREDIT SUISSE SA. Effectivement, les lois se changent. Néanmoins, la situation actuelle est sans précédent dans l'histoire de l'humanité et bien que le système démocratique suisse soit positif sur certains points il est caractérisé par une lenteur qui n'est pas compatible avec la situation actuelle. Le changement doit intervenir immédiatement et ce système n'est pas adapté à la crise actuelle. L'action de désobéissance civile que nous avons faite peut être vue comme utile ou non. Elle s'inscrit dans un but de renseignement et d'information mais ce n'était pas un blocage. Cela ne signifie pas que je suis contre un engagement politique institutionnel. Cela ne signifie pas que c'est un moyen unique d'agir. Nous avons l'impression d'être seuls actions après actions, de se fracasser contre un système qui n'a pas envie de changer, qui est basé sur la violence et l'exploitation et qu'en outre c'est nous qui subissons. Je n'ai pas que ça à faire, nous ne faisons pas ça dans un but d'amusement. Je comprends que l'on parle de stress pré-traumatique ; on a cette sensation d'être seuls à se battre, à changer un monde qui n'a pas envie de changer, un système qui détruit des milliers d'espèce. J'en viens à douter d'un système qui soutient les investissements de CREDIT SUISSE SA.

Je suis étudiante

me

Lu et approuvé

Le président interroge le prévenu qui est entendu dans ses explications. Il déclare ce qui suit :

« Je confirme intégralement mes déclarations faites lors de mon audition devant le Ministère public en cours d'instruction. Je n'ai rien de particulier à ajouter.

Pour répondre à Me Laïla BATOU, pour le moment je suis étudiant

»

Lu et approuvé

Le président interroge le prévenu qui est entendu dans ses explications. Il déclare ce qui suit :

« Je confirme intégralement mes déclarations faites lors de mon audition devant le Ministère public en cours d'instruction. Si j'ai agi ainsi ce n'est pas seulement à cause des prescriptions alarmantes que l'on fait sur notre futur que l'on a entendu avec les témoins ce matin, mais aussi parce que la catastrophe est déjà là et pour prendre conscience chaque jour de ce qui se passe ; l'Australie est en feu, des dizaines de milliers d'espèces disparaissent... Je ne pense pas que la crise climatique appartienne à tout le monde. Certaines personnes en sont plus responsables que d'autres et certaines en subissent plus durement les conséquences que d'autres. Avec une place financière aussi importante en Suisse, c'est à nous d'agir. Ensuite, on nous reproche souvent de ne pas avoir utilisé d'autres moyens démocratiques. J'ai agi ainsi justement car je crois à la démocratie et ce que ce nous faisons est nécessaire à la survie de la démocratie. Dans une telle société, où les logiques dictées par le profit prévalent partout, des logiques marchandes, il est nécessaire d'apporter une contradiction, de créer le débat. Je veux qu'à la télévision on voit ces questions posées et non seulement le cours de la bourse. Je pense avoir agi pour la démocratie, pour une démocratie réelle et vivante.

Pour répondre à Me Raphaël MAHAÏM, je suis bientôt en examen, j'aimerais bien être ailleurs. C'est bizarre d'être sur le banc des accusés alors qu'on agit selon notre conscience et pour le bien commun. J'ai des études à mener, j'aimerais bien travailler pour cela.

M. le Président souligne que le fait que nous ayons été arrêtés et mis en procès contribue à notre but d'information du public. Je répondrai qu'il y a d'un autre côté de grandes conséquences pour nous. Il y a des répercussions quand on essaie de renverser un statu quo, ce qui n'est pas accepté.

Je suis étudiant

Lu et approuvé

Le président interroge le prévenu qui est entendu dans ses explications. Il déclare ce qui suit :

« Je confirme intégralement mes déclarations faites lors de mon audition devant le Ministère public en cours d'instruction. Quand on se pose la question du changement climatique, il est capital de savoir que la Suisse exporte une partie de ses émissions. On sait aussi que c'est la place financière qui est la composante principale de ces émissions exportées. Le CREDIT SUISSE SA est la pire banque suisse. Si on veut respecter l'Accord de Paris, le charbon est par exemple un secteur d'économie qui ne devrait pas exister. Des recherches scientifiques tendent à démontrer que si on ne réduit pas notre impact environnemental, il y aura des diminutions de la population mondiale importante (notamment par des guerres). Je souligne que j'aurai 30-35 ans à ce moment-là, je n'ai pas envie de vivre cela. Les autres moyens d'action présentent l'inconvénient de la lenteur ; voter est un acte que je fais aussi mais je crois que ça n'est pas suffisant. L'édito du journal Nature suggère la désobéissance civile, pour montrer que la désobéissance civile peut marcher.

Je suis étudiant e

Lu et approuvé

Le président interroge la prévenue qui est entendue dans ses explications. Elle déclare ce qui suit :

« Je confirme intégralement mes déclarations faites lors de mon audition devant le Ministère public en cours d'instruction. Pour moi c'était vraiment important d'informer un public qui n'a pas forcément accès à la littérature scientifique et à la possibilité de la comprendre. Par « public », je vise en tout cas la société civile. Le CREDIT SUISSE SA est apparu comme un bon angle d'attaque. Plusieurs essais scientifiques sont apparus pour montrer comment la désobéissance civile peut vivier la démocratie et la faire bouger. Pour l'impact de l'action, je vous répondrai que l'on fait ce qu'on peut avec les moyens que l'on a.

Pour répondre à Me Olivier BOSCHETTI, je confirme que nous avions prévu de rester non-violent durant toute l'action et que ça a été respecté. Aujourd'hui, j'ai un sentiment d'injustice car nous avons essayé de mettre le doigt sur un problème bien plus grave et on se retrouve avec des peines qui proportionnellement ont bien plus d'impact sur nos vies que ce que peuvent avoir les banques, comme ça a été souligné par le témoin Jérémy DESIR.

Je suis étudiante [illegible]

Lu et approuvé

Le président interroge le prévenu qui est entendu dans ses explications. Il déclare ce qui suit :

« Je confirme intégralement mes déclarations faites lors de mon audition devant le Ministère public en cours d'instruction. Militer est l'expression d'un désaccord envers un ordre social, politique, économique établi dans lequel on constate qu'il y a des problèmes. La reconnaissance de ces problèmes en tant que tel vient de la chance que j'ai d'être sensible. Ce sont des problèmes car des gens meurent, des êtres vivants souffrent. Nous avons là une grande marmite d'émotions qui se développe et avec ça on essaie de faire ce qu'on peut et trouver des solutions, en tout cas des pistes de solution. Ces motivations naissent d'un double constat : on peut dans une perspective rationnelle aborder les enjeux auxquels on s'expose, on a un constat scientifique et deuxième constat, ces problèmes en sont toujours et on n'est pas du tout dans un processus qui va les régler. Les moyens mis en œuvre aujourd'hui, économiques et politiques, au-delà qu'ils ne nous mènent pas vers des perspectives meilleurs, s'autoalimentent. Les moyens mis en œuvre aujourd'hui ne répondent pas positivement aux problèmes auxquels on fait face. La question de la légalité de nos démarches, il faut l'aborder en définissant d'abord les objectifs puis en regardant les moyens pour obtenir ces objectifs. Si on définit une stratégie avant un objectif, c'est là que l'on a plus de risque de ne pas être efficace, soit d'atteindre l'objectif. En résumé, on est face à une urgence à laquelle on est sensible. Un tournant rapide est nécessaire. Une des raisons pour lesquelles je fais ça et continuerait à faire ça est qu'on se sent un peu moins mal en faisant ça.

Pour répondre à Me David RAEDLER, j'ai déjà participé à des manifestations, signer des pétitions, participer à la rédaction de documents et je confirme que ça ne suffit pas à assurer la rapidité nécessaire.

Je suis étudiant

Lu et approuvé

Le président interroge le prévenu qui est entendu dans ses explications. Il déclare ce qui suit :

« Je confirme intégralement mes déclarations faites lors de mon audition devant le Ministère public en cours d'instruction. J'aimerais revenir sur nos gestes individuels. Ici nous sommes tous d'accord pour dire qu'aller à vélo au travail ne sert à rien tant que CREDIT SUISSE SA fait de tels investissements. Les températures sont en train d'augmenter, nous n'avons jamais atteint de telles concentrations de CO2 dans l'atmosphère, il est donc nécessaire d'agir rapidement et sur divers niveaux. Le moyen que l'on a choisi était sur le ton humoristique, de montrer l'ironie de la situation. Nous avons choisi CREDIT SUISSE SA car c'était déjà médiatisé, c'est une personne importante pour l'imaginaire collectif suisse et car CREDIT SUISSE SA est accablé par divers rapports. Nous devons revoir notre système de production dans lequel on est. La croissance économique est complètement incompatible avec la crise climatique.

Pour répondre à Me Marie-Pomme MOINAT, je suis étudiant [illegible] li. Ce que l'on a entendu des témoins, ce sont des choses que j'entends tous les jours. Lors de notre action, il y avait la presse car nous l'avions contactée. Le but n'était pas de juste sensibiliser les deux, trois personnes sur place.

[illegible] »

Lu et approuvé

Le président interroge le prévenu qui est entendu dans ses explications. Il déclare ce qui suit :

« Je confirme intégralement mes déclarations faites lors de mon audition devant le Ministère public en cours d'instruction. Les cadres institutionnels sont trop lents et ne permettent pas de répondre à la situation actuelle. Cela fait longtemps que les changements sont là et qu'ils font des morts. On a décidé d'avoir une action non-violente pour attirer l'attention sur les problèmes environnementaux. Je défends une cause qui concerne tout le monde, même les institutions, et je suis en colère, je trouve injuste que l'on doive se défendre alors que l'on lutte pour le bien commun. On est tous d'accord pour dire que c'est plus cool de ne pas être ici en janvier et que nous avons tous d'autres choses plus intéressantes à faire. Je pense que notre action permet de sensibiliser, ce qui est très important. Et quand des initiatives populaires sont lancées, il y a des campagnes financées, ce qui complique l'information. Il est donc nécessaire de faire de telles actions pour apporter un débat sur la place publique. Vous me soulevez qu'il n'y a pas que de la désinformation mais aussi beaucoup d'information et que Greta Thunberg n'a pas commis ce genre d'action pour sensibiliser les gens et elle a un impact. Sur le premier point, je vous répondrai qu'une grande partie de la population n'a pas accès à cette information. Sur le second point, Greta n'a effectivement pas choisi de mener ce genre d'action, mais nous faisons ce que nous pouvons avec les moyens que nous avons vis-à-vis des géants qui nous font face. Moi je n'ai pas choisi de manifester tous les vendredis sur la place publique.

Pour répondre à Me Christian BETTEX, il est impossible d'être totalement cohérent sur une manière de faire mais mon mode de faire essaie d'être le plus exemplaire possible. Cela fait plusieurs années que j'essaie au maximum au quotidien de changer mon mode de vie.

Je suis étudiant

Lu et approuvé

Le président interroge le prévenu qui est entendu dans ses explications. Il déclare ce qui suit :

« Je confirme intégralement mes déclarations faites lors de mon audition devant le Ministère public en cours d'instruction. Je suis arrivée en Suisse à 11 ans et j'ai fait toute ma scolarité ici. Je suis actuellement étudiant en Master en mathématique à l'EPFL. Je suis au conseil communal à la Tour-de-Peilz. Je suis un scientifique, je lis beaucoup sur les rapports climatiques et aussi les rapports des banques. Je suis conscient qu'en Suisse, la place financière émet 22x les émissions domestiques. En Suisse on a une liberté économique des acteurs privés faisant que c'est difficile d'influer sur les décisions des grandes banques. Donc quand l'opportunité se présente de dénoncer ça et dans l'idée de réveiller la population car tout change quand tout le monde est au courant, j'ai pris part à l'action. Des millions de jeunes sont descendus dans la rue partout dans le monde. Cela a mené à une vague verte et même là rien ne change. Les parlementaires sont coincés, c'est toujours le même budget qui passe. Nous avons essayé de faire bouger les choses de manière positive, rigolote. Et on voit que voter ne fonctionne pas forcément. Si on pouvait faire changer les choses en signant des pétitions et voter on le ferait croyez-moi.

Pour répondre à Me Irène WETTSTEIN MARTIN, l'action a bien été diffusée sur les réseaux sociaux car l'action était coordonnée avec d'autres à Genève et à Bâle. Le Lausanne Action Climat a été lancé au retour de notre participation à Endegelende. Nous avons abordé la chose de manière sympathique et beaucoup de monde a entendu parler des Tennisman de CREDIT SUISSE SA. Ces grandes institutions sont très solides, alors on a voulu parler de Rodger Federer et de leur responsabilité, pensant que c'est plus simple de les prendre pour parler à la population.

Je suis à [illegible] mes dépens.

Lu et approuvé

Sous réserve de pièces complémentaires que l'un ou l'autre prévenu se réserve encore de produire, il n'y a pas d'autres mesures d'instruction requises. En conséquence, l'instruction sera formellement close mercredi 8 janvier 2020 après le dépôt de dites pièces.

Au nom de l'ensemble des prévenus, Me Raphaël MAHAÏM informe le président que des conclusions communes seront dictées à l'ouverture des débats mercredi 8 janvier.

Sans autre opération, l'audience est suspendue ce mardi 7 janvier 2020, elle sera reprise mercredi 8 janvier à 9h15.

Le président :
Philippe COLELOUGH

La greffière :
Alexia TISSIERES

Du mercredi 8 janvier 2020

L'audience est reprise à 9h15 en présence des mêmes comparants et de leurs défenseurs.

Me Marie-Pomme MOINAT, Me Antonella CEREGHETTI, Me David RAEDLER et Me Olivier BOSCHETTI produisent chacun un bordereau de pièces.

Au nom de l'ensemble des prévenus, Me Raphaël MAHAÏM dicte les conclusions suivantes :

« Nous concluons pour tous les coprévenus à la libération de tous les chefs d'accusation et à l'acquittement complet. Les frais pourront être laissés à la charge de l'Etat. »

Les parties n'ayant pas de nouvelles preuves à proposer, le président déclare close la procédure probatoire.

Il est passé aux plaidoiries.

Me Christian BETTEX, Me Marie-Pomme MOINAT, Me Aline BONARD, Me Charles MUNOZ, Me Raphaël MAHAÏM, Me Laïla BATOU, Me Mireille LOROCH, Me Irène WETTSTEIN MARTIN, Me Annie SCHNITZLER, Me Olivier BOSCHETTI, Me David RAEDLER, Me Youri WIDMER et Me Antonella CEREGHETTI, dans l'ordre, plaident.

Le président demande aux prévenus s'ils ont quelque chose à ajouter pour leur défense : exprime quelques mots aux noms de tous.

Les débats sont clos.

Parties sont informées que la lecture de jugement interviendra le lundi 13 janvier 2020 à 16h.

L'audience est suspendue à 12h39, ce mercredi 8 janvier 2020.

Le président :

Philippe COLELOUGH

La greffière :

Alexia TISSIERES, ah